



Invitation
Assemblée Générale
Ordinaire
Vallon Salle Polyvalente
haute
Samedi 8 février 2020 à
10h

Chers Adhérent(e)s, Sympathisant(e)s, Ami(e)s,

Pour bien commencer l'année, vous êtes cordialement invité à participer à notre Assemblée Générale Ordinaire 2020. Dorénavant notre exercice comptable court du 1er janvier au 31 décembre.

Vous trouverez ci-joint le bulletin de participation à retourner jusqu'au 31 janvier pour faciliter l'organisation. **Nous pouvons vous accueillir comme nouvel adhérent ou simplement comme sympathisant** (sans cotisation mais sans droit de vote)

Déroulement :

dès 9h00 Accueil - Inscription - Règlement des cotisations - Boissons

10h00 Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation PV AGO 30 Août 2019
- Rapport moral du président, Convention avec la ComCom
- Rapport financier par le trésorier
- Feuille de route -> Juin
- Feuille de route Juillet ->
- Calendrier 2020
- Budget prévisionnel 2020
- Eventuelles adaptations selon statuts
- Divers

11h30 Verre de l'amitié

12h30 Repas sur inscription : à l'Allée des Soupirs, à choix; terrine ou chèvre, viande ou poisson, dessert ou fromage, café ou vert de vin; euros 20.-

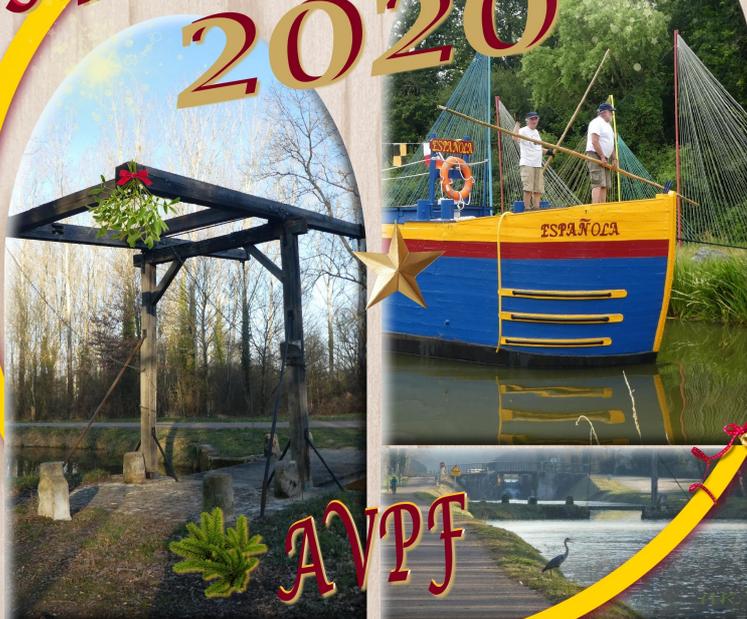
Réponse par courrier postal ; AVPF Mairie, 03190 Vallon en Sully ou par email assos.avpf@gmail.com ou sur notre site www.avpf.fr

Renseignements au 06 01 82 31 80. Le grand livre et le journal comptable seront consultables le jour de l'AGO, et sur demande (par mail) 8 jours avants.

Le Conseil d'Administration vous adresse à toutes et à tous, ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle Année -
Graphisme carte Arlette Korakis - adhérente AVPF.

Bien cordialement, Rémy Fiaux - Président, Vallon le 15.1.2020

Meilleurs Voeux 2020



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur AVPF Association pour la
Valorisation du Patrimoine Fluvial.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2020 AVPF Association pour la Valorisation du Patrimoine Fluvial